



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 11 janvier 2016.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Jean-Pierre Roy, directeur général
Vincent Maranda, greffier

1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MVH-2015-197

No : R4010-2016

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 11 janvier 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015

No: R4011-2016

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015;

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 15 décembre 2015

No: R4012-2016

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 15 décembre 2015;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 15 décembre 2015.



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2015

No: R4012-2016

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 15 décembre 2015;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

D'APPROUVER le procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 15 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. MOT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTION

5.1. Monsieur David Vance – 157 Windcrest

- S'informe sur la nature de l'enquête du MAMOT; demande au maire s'il a l'intention de poursuivre les gens pour les commentaires désobligeants; commentaires sur les frais juridiques élevés.

Le directeur général Jean-Pierre Roy répond que la résolution en question a pour but de protéger un employé en particulier, il n'y a pas de résolution pour poursuivre tout le monde pour toute chose et les gens doivent se prévaloir de leur droit de s'exprimer.

5.2. Madame Eva McCartney – 97 Mullen

- Commentaires sur la capacité de s'exprimer librement, sans crainte; demande des explications.

Monsieur le maire Prévost la rassure qu'elle peut s'exprimer librement, rien ne sera retenu contre elle à moins que cela devienne personnel.

5.3. Madame Helen Kurgansky – 22 Quarry Point

- S'informe du paiement de 10,000\$ pour frais juridiques.

Monsieur le maire Ed Prévost répond que c'est pour le dossier de la Commission Municipale du Québec relativement à la plainte au MAMOT, pour préparation de l'audition à venir. Il mentionne que cette question a été soulevée à la dernière réunion.

6. SERVICE DE L'URBANISME

**6.1. Cueillette des sapins de Noël
MVH-2015-240**

No: R4014-2016

ATTENDU QU'UNE la Ville d'Hudson désire offrir aux citoyens la cueillette de leur arbre de Noël dans le but de les recycler pour y mettre les copeaux dans nos sentiers naturels là où c'est nécessaire;

ATTENDU QU'une demande de prix à quatre (4) entrepreneurs a été faite;

ATTENDU QU'un avis a été placé dans un journal francophone ainsi que dans un journal anglophone en décembre pour informer les citoyens qu'ils doivent s'enregistrer à la ville pour cette cueillette;

ATTENDU QUE la date de cueillette débutera le 18 janvier 2016;

ATTENDU QUE nous avons reçu quatre soumissions des entrepreneurs demandés;

ATTENDU QU'il est recommandé l'on choisisse le plus bas prix forfaitaire reçu et que le contrat soit octroyé à « *Trees and Beyond* », Patrick Creyf, propriétaire, pour un montant forfaitaire de 90.00 \$ de l'heure;

Pour ce motif,



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

QUE le Conseil approuve le plus bas prix forfaitaire reçu et que le contrat soit octroyé à « *Trees and Beyond* » pour un montant forfaitaire de 90.00\$ l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2. **664 Main – mesures correctives**
MVH-2015-113

No: R4015-2016

CONSIDÉRANT qu'un incendie est survenu au 664 Main le 3 avril 2008;

CONSIDÉRANT que cette situation au 664 Main perdure depuis l'incendie de la résidence en 2008;

CONSIDÉRANT que plusieurs lettres ont été envoyées tant par le service de l'urbanisme, le service des incendies et la direction générale;

CONSIDÉRANT qu'un litige existait avec les assureurs en 2010;

CONSIDÉRANT qu'un permis de démolition a été donné le 20 mars 2013 lorsque le litige a été réglé;

CONSIDÉRANT qu'à l'inspection nous avons constaté que les fondations et la cheminée n'ont pas été enlevées et qu'aucune clôture de protection ne fut installée au pourtour de la propriété et que cette situation a été trop tolérée;

CONSIDÉRANT que le service de l'urbanisme recommande que des mesures soient prises afin de régulariser la situation le plus rapidement possible par mesure de sécurité, d'équité et de salubrité publique;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson prenne des mesures pour corriger la situation inacceptable de cette propriété notamment une ultime mise en demeure, des infractions pénales récurrentes et journalières pour nuisance et/ou une requête en injonction en Cour civile.

ADOPTÉE

6.3. **462 Main – nouvelle enseigne**
MVH-2015-241

No: R4016-2016

ATTENDU QU'UNE demande a été reçue pour une nouvelle enseigne commerciale au 462 Main sur poteau;

ATTENDU QUE ce projet est soumis au Règlement N^o 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 10 décembre 2015 a étudié le dossier de cette nouvelle enseigne d'affaires et qu'il recommande la nouvelle enseigne d'affaire telle que présentée;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

QUE le Conseil approuve le projet d'enseigne selon la recommandation du CCU et autorise qu'une demande de permis soit soumise au service de l'urbanisme pour le projet d'enseigne tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRÉSORERIE

**7.1. Approbation des déboursés:
MVH-2015-248**

No: R4017-2016

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période allant au 31 décembre 2015;

**Pour ce motif,
Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

D'APPROUVER les déboursés au 31 décembre 2015:

- Comptes payés :	\$385,468.06
- Débits directs :	\$49,342.63
- Salaires :	\$356,576.35

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2. Le Centre d'histoire vivante Greenwood - subvention
MVH-2015-185**

No: R4018-2016

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson a toujours soutenu le Centre d'histoire vivante Greenwood (Greenwood) un bien patrimonial unique qui est devenu une attraction touristique en raison des nombreux événements qu'ils hébergent et parrainent tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT que Greenwood est une fondation privée, soutenue par un noyau de bénévoles engagés et des partenariats vitaux, ce qui lui permet de favoriser une participation communautaire à grande échelle et de soutien;

CONSIDÉRANT que Greenwood est à la recherche d'un don de 5 000\$;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

QUE la Ville d' Hudson reconnaisse la précieuse contribution du Centre d'histoire vivante Greenwood à la vie culturelle de la communauté et soutienne les efforts Greenwood avec un don de cinq mille dollars (5 000\$) ceci étant entièrement compatible avec l'énoncé de mission d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.3. Le Nichoir - subvention
MVH-2015-190**

No: R4019-2016

ATTENDU que Le Nichoir, un centre de réadaptation et de sauvetage bénévole des oiseaux a récemment construit une nouvelle installation pour abriter et prendre soin des oiseaux grâce à une campagne extraordinaire pour la collecte de fonds;

ATTENDU que leur travail est connu dans la grande région de Montréal et leur réputation est publiée à la radio et dans les journaux;



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

ATTENDU qu'avec la nouvelle installation, ils sont connectés au réseau d'égouts;

ATTENDU qu'il est recommandé que la Ville d'Hudson donne une subvention de six mille dollars (6 000\$) au Nichoir pour compenser les coûts de raccordement au réseau d'égouts ceci est entièrement compatible avec l'énoncé de mission de la Ville et le premier but de la déclaration de mission pleinement réalisé;

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead
Et résolu :**

QUE la Ville d'Hudson accorde une subvention de six mille dollars (6 000\$) au Nichoir afin de compenser les coûts de raccordement au réseau d'égouts de la Ville d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

**8.1. Curé Demers représentant Hudson aux funérailles de M. Lallier
MVH-2015-**

No: R4020-2016

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Paul L'Allier, natif d'Hudson, qui a établi un record de longévité à la tête de la Ville de Québec comme maire est décédé le 5 janvier 2016 à l'âge de 77 ans.

ATTENDU QUE Monsieur Lallier aura droit à des funérailles civiques et le Cardinal Lacroix de Québec a demandé si le Curé Demers de la paroisse St-Thomas d'Aquin à Hudson, pourra être au service pour représenter la Ville natale de M. Lallier;

ATTENDU QUE des funérailles civiques ont eu lieu le samedi 9 janvier, à 14h00, à la basilique Notre-Dame, dans le Vieux-Québec pour rendre hommage à monsieur Lallier;

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville d'Hudson désire confirmer son représentant pour assister aux funérailles;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

DE confirmer que le curé Demers est le représentant de la Ville d'Hudson aux funérailles de monsieur Lallier qui ont eu lieu le 9 janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.2. Rapport de réalisation des mémoires – dépôt par résolution
MVH-2015-**

No: R4021-2016

CONSIDÉRANT QUE le conseil de ville et l'Administration mettent en œuvre des mémoires administratifs et que ceux-ci prévoient à l'avance les projets à accomplir;

CONSIDÉRANT QUE les directeurs sont appelés à mettre en commun leurs ressources, leurs aptitudes, leurs informations et autorisations administratives en vue de présentations détaillées au conseil de Ville des orientations qu'ils proposent à priori des décisions à adopter par résolution ou règlement;

CONSIDÉRANT QUE d'octobre 2015 au 18 décembre 2015, (70 jours environ) plus de 100 mémoires ont été préparés, étudiés en caucus et mis en œuvre par résolutions ou règlements par le conseil de Ville;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

DE DÉPOSER la liste des mémoires dont certains sont confidentiels ou pour diffusion restreinte qui se sont concrétisés en résolutions ou règlements du conseil de Ville qui sont publics.

À l'instar du dépôt de la liste des comptes à payer, la liste des réalisations et faits saillants durant une période donnée remplace les rapports que les directeurs faisaient épisodiquement de leur gestion pour leurs services par ces rapports opérationnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. **Employé N° 721**
MVH-2015-250

No: R4022-2016

CONSIDÉRANT les informations et les recommandations proposées dans le mémoire administratif confidentiel et pour diffusion restreinte n° MVH-2015-250 du 6 janvier 2016;

CONSIDÉRANT l'importance de la suspension et de l'enquête proposée pour les opérations de la Ville et leurs mises en œuvre dans le respect de l'équité procédurale;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

DE la mise en œuvre des recommandations formulées au mémoire MVH-2015-250 du 6 janvier 2016 imposant en la confirmant une suspension de 15 jours avec solde à l'endroit de l'employé n° 721 effectuée le 8 janvier 2016.

DE la tenue d'une enquête et de la production d'un rapport dans les délais impartis pour les considérations et en fonction des orientations prévues au mémoire précité afin que le conseil de ville puisse prendre les dispositions nécessaires s'il en est.

VOTES POUR:

Nicole Durand
Barbara Robinson
Deborah Woodhead
Natalie Best
Ron Goldenberg

VOTE CONTRE:

Robert Spencer

ADOPTÉE

9. **TRAVAUX PUBLICS**

9.1. **Achat d'une fournaise pour le garage municipal**
MVH-2015-

No: R4023-2016

CONSIDÉRANT que l'unité de chauffage pour le garage des travaux publics est défectueuse (chambre de combustion perforée) et les gaz et la fumée s'échappent à l'intérieur du bâtiment;

CONSIDÉRANT que l'unité a plus de 20 années d'utilisation et que les pièces de rechange ne sont pas disponibles et qu'une réparation (soudure) de la chambre de combustion est impossible sans annuler la certification CSA;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible de convertir au chauffage électrique sans engendrer d'énormes coûts et délais et considérant que le chauffage est nécessaire maintenant jusqu'à la fin de la période hivernale;

CONSIDÉRANT que le département des travaux publics a identifié un fournisseur pour la fournaise pour sept mille cinq cents dollars (7 500\$) qui est en dessous du seuil en vertu duquel il faut faire des soumissions publiques;

**Il est proposé par le conseiller Robert Spencer
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead**



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

Et résolu :

D'ACHETER et installer d'une nouvelle unité de chauffage à l'huile tel que décrit dans la soumission attachée pour \$7500 + installation (+/- \$500) + taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. **Réparation d'une pompe pour l'usine de filtration**

No: R4024-2016

CONSIDÉRANT que la pompe de distribution à l'usine de filtration est tombée en panne récemment;

CONSIDÉRANT que cette pompe est la seule pompe branchée à la génératrice en cas de panne électrique;

CONSIDÉRANT que le coût du ramassage, reconstruction et réinstallation de la pompe est d'environ quinze mille dollars (15 000\$) incluant au moins 60 heures de travail;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que cette pompe soit en bon état en tout temps pour les urgences et qu'elle soit réparée sans délai;

CONSIDÉRANT que la politique de gestion contractuelle de la Ville d'Hudson stipule que de soumettre les affaires en appel d'offres peut-être contourné en cas d'urgence le tout sujet à l'approbation de la direction de la Ville d'Hudson le tout selon le respect des critères d'attribution des contrats municipaux de moins de \$25,000;

Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg

Appuyé par le conseiller Nicole Durand

Et résolu :

QUE la Ville d'Hudson autorise tous les travaux nécessaires pour le montant approximatif de quinze mille dollars (15 000\$) afin de reconstruire la pompe de distribution d'urgence pour l'usine de filtration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **PARCS & LOISIRS**

10.1. **Embauche de personnel pour la piscine et pour le camp de jour 2016**
MVH-2015-141

No: R4025-2016

ATTENDU QUE la piscine communautaire d'Hudson a été construite il y a 31 ans par les bénévoles et que c'est encore la seule piscine publique en ville, et en 2014, a bien servi de mi-juin à début septembre environ 705 membres individuels, « drop-in » ou les étudiants locaux;

ATTENDU QUE le camp de jour dessert la population immédiate de la Ville d'Hudson;

ATTENDU QUE l'an dernier, la Ville d'Hudson a embauché pour la saison 2015 du personnel pour la piscine au cout de \$72,530 ce personnel étant embauchés à l'issu des qualifications professionnelles tels que décrits par la société de sauvetage canadienne;

ATTENDU QUE l'an dernier, pour le camp de jour la ville d'Hudson a embauché la firme externe Dynamix et que pour 2016 la ville désire administrer elle-même ce programme;

ATTENDU QU'avec l'autorisation du Conseil, le service des parcs et loisirs publiera dans le journal local l'intention d'embaucher le personnel de la piscine et du camp de jour pour la saison à venir;

ATTENDU QUE ces embauches sont essentielles à la sécurité des nageurs et le fonctionnement de la piscine et du camp de jour;

Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand

Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

Il est résolu:

QU'il soit approuvé d'engager le personnel et faire la publicité pour ces deux items, soit le camp de jour et la piscine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. Embauche de personnel temporaire

No: R4026-2016

CONSIDÉRANT QUE la direction est en train de réviser et changer la structure du service des parcs et loisirs;

CONSIDÉRANT QU'en attente de ce changement, pendant le dernier mois, le service des parcs et loisirs connaît des difficultés afin d'accomplir leurs fonctions usuelles ainsi que leurs tâches saisonnières et prennent du retard. D'habitude, le service a 2 employés col bleu à temps plein et présentement il n'y a qu'un employé;

CONSIDÉRANT QUE le service des parcs et loisirs désire embaucher un employé temporaire pour remplir les fonctions habituelles;

CONSIDÉRANT QUE le trésorier atteste qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour cette dépense et d'imputer cette dépense au poste budgétaire no 02.701.50.111 pour la somme de \$2910.40 (4 semaines X 40 heures X \$18.19);

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

D'EMBAUCHER un employé temporaire afin de s'assurer que l'état de propreté et d'ordre soient maintenues dans nos parcs et cours afin de mieux servir nos citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. CULTURE & TOURISME

**11.1. Festival des neiges 2016
MVH-2015-130**

No: R4027-2016

CONSIDÉRANT QUE samedi et dimanche les 6 et 7 février prochain se tiendra le Festival des neiges 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette fin de semaine hivernale se tiendra au parc Benson et sera remplie d'activités telles que: patinage extérieur, musique, atelier de sculpture sur neige/glace, réalisation d'une sculpture sur neige par un sculpteur professionnel, «peinture» sur neige, tire d'érable, glissades gonflables, maquillage et distribution de macarons souvenirs;

CONSIDÉRANT QUE, si la température le permet, une patinoire sera érigée au Parc Jack Layton pour un tournoi de hockey;

CONSIDÉRANT QU'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les activités ci-haut décrites (GL: 02-701-60-474);

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**

D'APPROUVER le paiement de sept mille cinq cents dollars (7500\$) pour le festival des neiges 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.2. Reconnaissance et félicitations – monsieur Marc Balevi
MVH-2016-247**



Séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016

No: R4028- 2016

ATTENDU QUE le 8 décembre dernier le Hudsonois monsieur Marc Balevi a reçu de la part du gouverneur général du Canada la médaille du service méritoire lors d'une cérémonie tenue à Rideau Hall;

ATTENDU QUE monsieur Marc Balevi, cofondateur de Canada Cycles for Kids, a amassé des fonds pour la Fondation Rêves d'enfants du Canada en organisant plusieurs périple à vélo au Canada;

ATTENDU QUE grâce à sa persévérance, il a aidé de nombreux enfants à réaliser leurs rêves et leur a fourni des moments de bonheur et des souvenirs heureux;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best
Appuyé par le conseiller Ron Goldenberg
Et résolu :**

QUE la Ville d'Hudson reconnaisse et félicite l'accomplissement de Monsieur Marc Balevi, récipiendaire de la médaille du service méritoire du gouverneur général du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. QUESTIONS DES CITOYENS:

13.1. Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau

- Demande des clarifications concernant l'item 7.3, subvention Le Nichoir.
Le directeur général Jean-Pierre Roy explique que le raccord est pour l'eau seulement.

13.2. Monsieur Frank Hicks – 46 Quarry Point

- S'informe de la validité de la suspension de 15 jours.
Le maire Prévost répond que c'est une situation administrative, les administrateurs de la Ville feront les enquêtes requises et des recommandations seront formulées au conseil en temps et lieu.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

No: R4029-2016

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 20h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Vincent Maranda
Greffier**